ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Autoroutes

Question écrite n° 50642

Texte de la question

M. Jean-Francois Chossy appelle l'attention de Mme le secretaire d'Etat aux transports sur la situation des groupements d'interet economique d'entreprises de transport, lesquels souhaitent obtenir des societes concessionnaires d'autoroutes des avantages tarifaires. Pour des raisons evidentes de securite, mais egalement pour tenir compte de la conjoncture concurrentielle nationale et internationale, les transporteurs doivent utiliser les autoroutes francaises et payantes de preference aux routes nationales ou departementales. Il lui demande en consequence si elle ne juge pas necessaire d'entreprendre des demarches aupres des societes concessionnaires pour que les GIE d'entreprises de transport, compte tenu de l'importance du poste annuel en frais de peage d'autoroutes, puissent beneficier de certains avantages tarifaires.

Données clés

Auteur : M. Chossy Jean-François
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50642
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : transports
Ministère attributaire : transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1861